



## Pour Canéjan, changeons ensemble

### C'est une association

**Vous avez des idées, des projets, des besoins, vous pouvez nous rejoindre dès à présent.**

**Vous trouverez une équipe qui se revendique, avant tout et au-delà de ses multiples sensibilités, Canéjanaise**

**Vous pouvez également faire un don à l'association afin de nous aider dans nos actions.**

### C'est un site internet

**au succès grandissant**

<http://poilagratter.e-monsite.com/>

### Ce sont deux élus

**Serge GRILLON et Anne VEZIN**

**très présents dans la vie municipale**

**Si vous avez envie que votre ville change,  
prenez votre destin en main,**

**rejoignez-nous !**



## Pour Canéjan, changeons ensemble

# POILAGRATTER

Le journal

de ceux qui pensent que  
CANEJAN doit changer

<http://poilagratter.e-monsite.com/>

# LES PISTES CYCLABLES A CANEJAN

Canéjan dispose de quelques kilomètres de pistes cyclables... Parlons donc de ce réseau que nous utilisons pour nous promener, faire nos courses, rejoindre l'école et aller à la mairie, voire même pour aller travailler !

Une piste cyclable est une chaussée exclusivement réservée aux cycles à 2 ou 3 roues (article R110-2 du Code de la Route). Pour l'application de toutes les règles de priorité, une piste cyclable est considérée comme une voie de la chaussée principale qu'elle longe, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police (article R415-14 du Code de la Route).



**Et à Canéjan**, contrairement à toutes les autres communes limitrophes, l'autorité investie du pouvoir de police, Monsieur le Maire, a décidé que les pistes cyclables gênaient la circulation automobile...

La piste cyclable qui longe le chemin de la House bénéficie de stop sur les deux accès au centre commercial. Et, bien sûr, les panneaux sont implantés au milieu de la piste cyclable.



Imaginez que l'on mette les panneaux de signalisation au milieu de la chaussée !

Les pistes cyclables de notre commune sont encombrées de STOP, de barrières en bois, voire en métal, d'élingue(câble métallique), quand il ne s'agit pas de voiture en stationnement ! Et que dire des véhicules à moteur circulant à toute heure, à grande vitesse et à grand bruit ...

**Voilà pour le constat...**

**Passons maintenant aux perspectives...**

Une seule étude « serait ?? » lancée (où ?) pour réaliser la traversée de l'autoroute (quand ??) au niveau de Granet afin de rejoindre un tramway qui nous attend depuis fort longtemps.



## ce que nous voulons

- ♦ La mise aux normes de la signalétique des pistes cyclables existantes
- ♦ La réalisation de nouvelles pistes cyclables :

- ♦ Du rond-point du tracteur à Actipolis
- ♦ De la Bergerie à la piste de Cestas par la traversée du Courneau
- ♦ De la traversée de l'autoroute jusqu'à l'accès au tramway
- ♦ Le long de l'avenue du Barricot



# LES AMENAGEURS PRIVES A CANEJAN

La Z.A.C. (zone d'aménagement concertée) de Guillemont est réalisée par un **aménageur privé**. On en voit maintenant concrètement les conséquences.

**L'aménageur privé profite**

- des bénéfices nets réalisés sur la construction des 97 logements supplémentaires sans aucun surcoût foncier (297 au lieu des 200 promis).
- de l'économie réalisée sur l'absence d'équipements : pas de giratoires, pas de solution pour l'écoulement des eaux pluviales, pas de stationnement ...

La commune a déjà financé 30 000 €, sur 70 000 € de drainage, car les vignes de Sequin ont été inondées dès 2015 alors que les constructions venaient à peine de commencer.



**Les habitants de Guillemont et de la House profiteront**



- d'espaces privés et publics réduits à leur plus simple expression,
- du manque de places de stationnement,
- de l'augmentation des risques d'inondations, de bouchons, d'accidents...



Fort de cette expérience « constructive », Monsieur le Maire écrit dans le Canéjan Mag qu'il va faire « un appel à projets », auprès d'**aménageurs privés** pour construire un centre commercial, très probablement doté d'une station service et surmonté de logements, au cœur de la House.

Il y a fort à parier que, dans ces conditions, l'aménagement du cœur de la House profitera à quelqu'un mais certainement pas à ses habitants

## ce que nous voulons

Une étude de tout le territoire communal alliant urbanisme, architecture et tous les aspects du développement durable (environnement, qualité de vie, services à la population...).

Cette étude devra associer les habitants, les associations, les commerçants, les entreprises..., les logements sociaux, les lotissements, les maisons, les châteaux..., les scolaires, les actifs, les retraités, les bénévoles..., le 2ème, le 3ème, le 4ème âge...



L'aménagement de Canéjan pourra ainsi être réalisé en fonction des besoins réels de ses habitants et permettra le développement des services à la population, tout en préservant une qualité de vie en voie de disparition.

